

Les voies navigables gérées par VNF Centre-Bourgogne sont réparties sur 5 Régions : Bourgogne Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Ile-de-France, Grand-Est et Auvergne Rhône-Alpes.

VNF Centre Bourgogne assure la gestion du canal de Bourgogne, du canal du Nivernais, de la rivière Yonne, de la Seille navigable, du canal du Centre, du canal de Roanne à Digoin, du canal latéral à la Loire, du canal de Briare et du canal du Loing, soit plus de 1000 km de voies d'eau. Plus de 600 personnes s'emploient à la gestion hydraulique, à la maintenance, à l'exploitation et au développement de ce réseau.



Canal de Bourgogne à Vandenesse-en-Auxois

Les enjeux du réseau Centre Bourgogne
VNF Centre Bourgogne gère un réseau réparti sur cinq régions (Bourgogne Franche-Comté, Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire, Grand-Est et Auvergne Rhône-Alpes) et onze départements.

Les enjeux hydrauliques du réseau en Centre Bourgogne sont majeurs, la gestion de la ressource eau devant être très fiable dans cette région en tête de trois bassins versants (Loire, Seine, Rhône).



Yonne navigable à Auvergne

Hormis la rivière Yonne à grand gabarit pour le fret, les voies navigables gérées par VNF Centre Bourgogne sont essentiellement un réseau à petit gabarit, support d'une activité essentiellement orientée vers la plaisance et le tourisme. Ces voies d'eau sont de formidables atouts et opportunités de développement pour les territoires traversés.

et représentent un espace de navigation exceptionnel.

Les enjeux de développement intègrent également la volonté de soutenir les activités « sur et autour de la voie d'eau » dans le domaine du tourisme et de l'aménagement : valorisation des maisons éclusières, développement d'activités sur les chemins de halage, etc.

Enfin, la volonté est forte de développer la logistique fluviale sur la rivière Yonne au gabarit 1000 tonnes, et sur l'axe Saône-Seine.

Le réseau navigable Centre Bourgogne présente un potentiel humain, économique et environnemental de grande valeur.



Canal du Centre à Saint-Léger-Denis

Son organisation territoriale

Cinq Unités Territoriales d'itinéraires, dont les sièges sont à Montargis (Loiret), Nevers (Nièvre), Chalon/Saône (Saône-et-Loire), Auxerre (Yonne) et Dijon (Côte-d'Or) et une mission dédiée à la Seille regroupent les équipes de maintenance et d'exploitation. Trois services métiers (Service Exploitation Maintenance Environnement et Hydraulique, Unité opérationnelle de Dijon de la Direction nationale de la Maîtrise d'Ouvrage et Service Développement de la Voie d'Eau), deux services supports (Secrétariat Général et Service Maîtrise des activités Prévention), ainsi que deux Directions (des UTI et des relations institutionnelles) regroupent les équipes de VNF Centre-Bourgogne à Dijon.

1200
km de voies d'eau

108 KM
à grand gabarit sur l'Yonne

5
Régions traversées par les voies d'eau sur le réseau Centre-Bourgogne

11
Départements traversés par les voies d'eau sur le réseau Centre-Bourgogne

1000
tonnes : gabarit des bateaux sur l'Yonne

600
agents au service de la voie d'eau et de ses usagers

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
TROIS RAISONS D'ÊTRE... AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME FLUVIAL

- 1** établissement, opérateur national, au service de l'ambition fluviale
- 2** réseaux, fret et tourisme, complémentaires et connectés
- 3** missions en réponse aux trois fonctions de la voie d'eau

4 300 personnels mobilisés au service du fluvial

6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisés

4 000 ouvrages d'art

40 000 hectares de domaine public fluvial

500 implantations en région

2 254 communes traversées par les voies navigables confiées à VNF

NOS MISSIONS

ÉCONOMIQUE DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE
Renforcer l'attractivité de la chaîne logistique fluviale.
Assurer la robustesse des ouvrages pour pérenniser le transport massif.
Améliorer la qualité et la compétitivité de l'offre portuaire fluviale et maritime sur chaque bassin.
Moderniser la flotte et encourager l'innovation technologique.

AMÉNAGEMENT CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX
Promouvoir le tourisme fluvial et les activités bord à voie d'eau.
Participer à l'essor économique et touristique local et contribuer à la qualité du cadre de vie.
Inscrire le domaine public fluvial au service des territoires et de leur attractivité.
Capitaliser sur un patrimoine d'exception.

ÉCOLOGIQUE ASSURER LA GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU
Gérer le système et la gestion hydraulique.
Garantir les différents usages de l'eau : eau potable, irrigation, activités industrielles.
Préserver la biodiversité.
Lutter contre les inondations et le stress hydrique.
Favoriser le développement de l'hydroélectricité.

1 convoi fluvial de **5 000 tonnes** = **250** camions

630 M€ de retombées économiques pour les territoires

Un bateau est jusqu'à **5 fois moins** émetteur de CO₂ que la route

2019 L'ACTIVITÉ FLUVIALE EN CHIFFRES

DONNÉES NATIONALES

- 1,3** milliards d'euros : c'est le poids économique du tourisme fluvial en France grâce à sa flotte diversifiée
- 6 100** c'est le nombre d'emplois directs en France générés par le tourisme fluvial
- 11,2 M** de passagers sur le réseau français en 2019, toutes filières du tourisme confondues.
- 15,6 M**, c'est le nombre de journées passagers en 2019.

DONNÉES TERRITORIALES

Matériaux de construction	Secteur céréalier	Câbles, tourettes...	Containers	Colis lourds
En tonnes (Yonne)	494 184	57 872	2670	5484
En tonnes (canal du Loing)	-	50 000	-	-

Le transport de marchandises en 2019

LOCATION DE BATEAUX HABITABLES	BATEAUX PROMENADE	PÉNICHES-HÔTEL
+ DE 300 BATEAUX	11 BATEAUX EN ACTIVITÉ	25 PÉNICHES HÔTELS
13 SOCIÉTÉS EXPLOITANTES & 24 BASES DE LOCATION	11 SOCIÉTÉS EXPLOITANTES	15 SOCIÉTÉS EXPLOITANTES

Le tourisme fluvial est devenu, en quelques années, une composante importante de l'offre touristique française et contribue fortement à l'attractivité des territoires.

Voies navigables de France - Juillet 2020
Rédaction en chef : Bertrand SPECQ
Conception : confluenze
Impression : [Logo]

Voies navigables de France
1, Chemin Jacques de Baerze - CS36229 - 21062 Dijon
Numéro vert national : 0800 863 000
Direction territoriale Centre-Bourgogne : 03 45 34 13 00

www.vnf.fr | VNF - Voies navigables de France | VNF officiel

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Centre-Bourgogne
Le fluvial, un choix gagnant

DIRECTION TERRITORIALE CENTRE-BOURGOGNE

CONTACTS LOCAUX VNF CENTRE-BOURGOGNE

UTI BOURGOGNE
1, Chemin Jacques de Baerze - CS 36229 21062 Dijon CEDEX
Tel : 03 45 34 13 50
uti.bourgogne@vnf.fr

Nathalie Vincent Responsable
Fabien Marquis Adjoint au responsable

Centres d'exploitation
CEMI Ouche
10, Rue du Port 21600 Longvic
Tel : 03 80 48 09 59
cemi.ouche@vnf.fr
CEMI Auxois
11, Rue du Port 21520 Pouilly-en-Auxois
Tel : 03 80 90 95 98
cemi.auxois@vnf.fr
CEMI Armançon
Avenue Alfred Grévin 89700 Tonnerre
Tel : 03 86 54 82 70
cemi.armancon@vnf.fr

MISSION SEILLE
1, Chemin Jacques de Baerze - CS 36229 21062 Dijon CEDEX
Tel : 03 45 34 13 50
mission.seille@vnf.fr

Robert Clavel Responsable

UTI NIVERNAIS-YONNE
5, Rue du Halage 89000 Auxerre
Tel : 03 58 43 21 65
uti.nivernais-yonne@vnf.fr

Vincent Chevalier Responsable
Lucienne Gaudron Adjointe au responsable

Antenne de Sens
Tel : 03 86 83 16 30
Antenne de Corbigny
Tel : 03 86 39 00 68

Centres d'exploitation
CEMI Auxerre Amont
Écluse de la Chainette 89000 AUXERRE
Tel : 03 86 42 30 12
cemi-yonne@vnf.fr
CEMI Auxerre Aval
Écluse de la Chainette 89000 AUXERRE
Tel : 03 86 46 91 51

UTI SAÔNE-LOIRE
1, rue George Feydeau 71100 Chalon/Saône
Tel : 03 58 09 01 38
uti.saone Loire@vnf.fr

Jean-Dominique Balland Responsable
Sébastien Poncet Adjoint au responsable

Centres d'exploitation
CEMI Montceau
1, Bd Maréchal de Lattre de Tassigny 71300 Montceau-lès-Mines
Tel : 03 85 67 90 50
cemi-montceau@vnf.fr
CEMI Digoin
2, Rue Guilleminot 71160 Digoin
Tel : 03 85 53 01 89
cemi-digoin@vnf.fr

N°vert : 0 810 187 383

UTI VAL-DE-LOIRE
2, Rue des Pâtes CS 40063 58027 Nevers CEDEX
Tel : 03 58 80 70 40
uti.valde Loire@vnf.fr

Déborah Perrot Responsable
Valéry Valide Adjoint au responsable

Centres d'exploitation de l'UTI Val-de-Loire
CEMI Decize
Quai de la Jonction 58300 Decize
Tel : 03 86 77 39 40
cemi-decize@vnf.fr
CEMI Saint-Satur
Écluse de Saint Thibault 18300 Saint-Satur
Tel : 02 48 54 75 07
cemi-st-satur.vnf@vnf.fr

UTI LOIRE-SEINE
14, Bd des Belles Manières 45200 Montargis
Tel : 02 38 95 09 20
uti.loireseine@vnf.fr

Déborah Perrot Responsable
Yannick Seguin Adjoint au responsable

Centres d'exploitation
CEMI Briare
17, Rue du Pont-canal 45250 Briare
Tel : 02 38 31 26 20
cemi-briare@vnf.fr
CEMI Nemours
Écluse des Buttes 77140 Nemours
Tel : 01 64 28 02 36
cemi-nemours@vnf.fr

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE CENTRE-BOURGOGNE

MISSION SÉCURITÉ PRÉVENTION
CONSEILLER DE PRÉVENTION Frédéric Boisson

MISSION SÉCURITÉ DÉFENSE
Jean-Christophe Roy

DIRECTION
DIRECTEUR TERRITORIAL Bertrand Specq
DIRECTRICE TERRITORIALE ADJOINTE Virginie Pucelle

DIRECTION DE L'INGÉNIERIE ET DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE
UNITÉ OPÉRATIONNELLE DE DIJON
RESPONSABLE Lucile Levêque
RESPONSABLE ADJOINT Emmanuel Consigny

DIRECTION DES UTI
DIRECTRICE Virginie Pucelle
ADJOINTS À LA DIRECTRICE DES UTI Carole Devallez
Frédéric Wicker

SERVICES FONCTIONNELS

SERVICE DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU
RESPONSABLE Alexis Clariond
RESPONSABLE ADJOINTE Anaïs Cachot

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
RESPONSABLE Karine Simonnot
RESPONSABLE ADJOINTE Lindsay Chan-Tung

SERVICE EXPLOITATION MAINTENANCE, ENVIRONNEMENT ET HYDRAULIQUE
RESPONSABLE Jean-André Guillermin
RESPONSABLE ADJOINTE Christelle Bernes-Cabanne

SERVICE MAÎTRISE DES ACTIVITÉS ET PRÉVENTION
RESPONSABLE Nathalie Vincent
RESPONSABLE ADJOINTE Carole Devallez

SERVICES OPÉRATIONNELS

UTI BOURGOGNE
RESPONSABLE Nathalie Vincent
RESPONSABLE ADJOINT Fabien Marquis

UTI NIVERNAIS-YONNE
RESPONSABLE Vincent Chevalier
RESPONSABLE ADJOINTE Lucienne Gaudron

MISSION SEILLE
RESPONSABLE Robert Clavel

UTI SAÔNE-LOIRE
RESPONSABLE Jean-Dominique Balland
RESPONSABLE ADJOINT Sébastien Poncet

UTI LOIRE-SEINE
RESPONSABLE Déborah Perrot
RESPONSABLE ADJOINT Yannick Seguin

UTI VAL-DE-LOIRE
RESPONSABLE Déborah Perrot
RESPONSABLE ADJOINT Valéry Valide

AMÉNAGEMENT

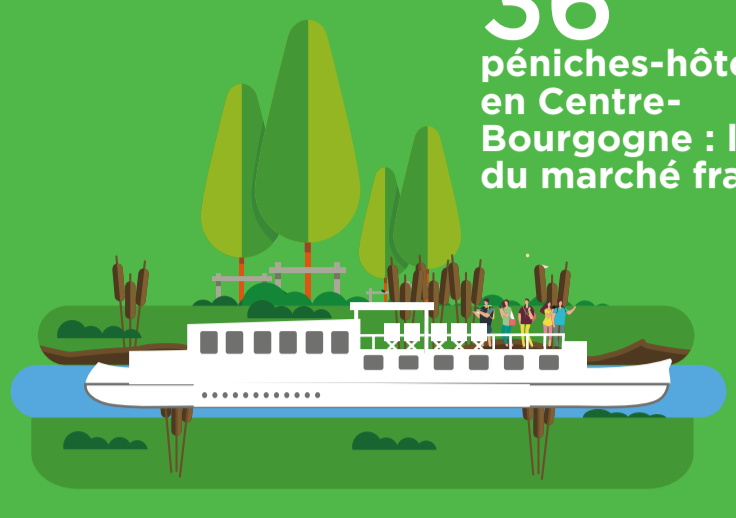
ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

74 M€
HT de retombées économiques liées au tourisme fluvial à l'échelle de la Région Bourgogne-Franche-Comté

36
péniches-hôtels en Centre-Bourgogne : leader du marché français

780
emplois directs liés au tourisme fluvial à l'échelle de la Région Bourgogne-Franche-Comté

500
maisons éclésières sur le réseau Centre-Bourgogne



LOGISTIQUE

PROMOTEUR D'UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

1,3 MT
de marchandises manutentionnées en 2019 sur l'Yonne et le canal du Loing

75%
des marchandises transportées proviennent du BTP sur l'Yonne

50 000 T
de céréales ont été transportées sur le canal du Loing



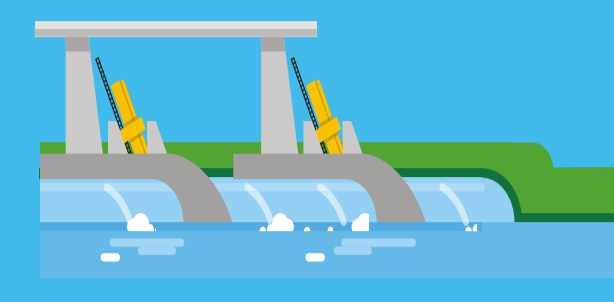
RESSOURCE

GESTIONNAIRE GLOBAL DE LA RESSOURCE EN EAU

25
barrages-réservoirs sur le réseau Centre-Bourgogne

52
barrages de navigation sur le réseau Centre-Bourgogne

56 M
de mètres cube de volume utile sur les barrages-réservoirs du réseau Centre-Bourgogne



OPEN CANAL : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

Lancé en 2019, dans le cadre du contrat de canal de Bourgogne, ce programme ambitieux a pour vocation de revaloriser les maisons éclésières vacantes du canal de Bourgogne. Sur les 222 maisons éclésières que compte le canal de Bourgogne, 66 sont aujourd'hui vacantes. Un grand appel à projets a alors vu le jour en mai 2019, ouvrant ces 66 maisons éclésières à de nouveaux projets : agricoles, culturels, d'hébergement, de restauration, ... ou toute autre activité qui redynamisera non pas seulement les berges du canal de Bourgogne, mais tout un territoire. Franc succès pour ce programme : 101 personnes ont manifesté leur intérêt et 75 projets ont été sélectionnés pour être accompagnés dans leur mise en oeuvre. Sur ces 75 projets, 22 projets concentrent les efforts de l'équipe OPEN CANAL : ils bénéficient d'un accompagnement au cas par cas avec l'élaboration d'une convention adaptée au type de projet et à l'investissement nécessaire.

OPEN CANAL, C'EST...
101 manifestations d'intérêt
75 projets prioritaires
22 projets retenus pour un accompagnement immédiat



DEUX OPÉRATIONS EN UNE À VILLENEUVE-SUR-YONNE : MISE EN SÉCURITÉ DE L'OUVRAGE ET ÉCLUSAGE DES BATEAUX COINCÉS AVANT REMPLACEMENT DES PORTES D'ÉCLUSE

L'une des poutres des portes aval de l'écluse de Villeneuve-sur-Yonne a cédé en juillet 2019, forçant VNF Centre-Bourgogne à interrompre la navigation. Laisser un ouvrage hors d'eau trop longtemps avec les portes en charge présente des risques (dévoilement des pierres par exemple). Courant août a alors été organisée une double opération : mise en sécurité de l'ouvrage et éclusage des cinq bateaux (3 bateaux professionnels et 2 de plaisance) coincés en amont de l'écluse de Villeneuve-sur-Yonne. Une opération impressionnante qui a mobilisé, outre les agents VNF, une grue pour soulever les différents batardeaux. Les nouvelles portes, fabriquées en régie dans l'atelier VNF de Férin dans le Nord-Pas-de-Calais, ont par la suite été acheminées par voie d'eau et remplacées en décembre 2019.

5 TONNES
estimation du poids soulevé par la grue (poids de l'élément soulevé + poids de l'eau) lors du retrait du batardeau

12 TONNES
c'est le poids de chacune des nouvelles portes de l'écluse de Villeneuve-sur-Yonne !



MODERNISATION DU BARRAGE DE VAUX SUR LE CANAL DU NIVERNAIS

Engagés à la suite des crues de janvier 2018, les travaux se sont achevés avec la mise en service d'un nouvel ouvrage concourant à la modernisation du réseau fluvial. Le déversoir du barrage de Vaux sur le canal du Nivernais (89) a été emporté par la crue de janvier 2018. VNF a alors mis en place en urgence des travaux de refaçon du barrage, anticipant et accélérant ceux prévus pour 2019. En effet, le barrage d'origine, construit au XIXe siècle, et dont les derniers gros travaux dataient de 1898, nécessitait une refaçon complète programmée. Le budget global des travaux se chiffre à 5,5 millions d'euros, subventionnés pour 20 % par la Région Bourgogne-Franche-Comté. L'Agence de l'eau Seine Normandie cofinance la construction de la passe à poissons.



RESTAURER LES BERGES DE FAÇON ÉCO-RESPONSABLE

Restaurer les berges avec des méthodes respectueuses de l'environnement : c'est l'expérimentation menée sur le canal de Bourgogne. Fin 2019, une 1ère technique a été testée. Il s'agit d'une technique alliant génie civil et génie végétal : un tunage bois immergé est réalisé en pied de soutènement et est associé à une plantation de plantes hélophytes sur la partie émergée de l'ouvrage. Le procédé est simple mais la garantie de réussite dépend du taux de reprise des végétaux. Des conditions climatiques rudes comme une période de sécheresse prolongée peuvent mettre en péril le procédé. Les prochains linéaires traités intégreront mieux ces contraintes pour pallier les étés de plus en plus secs.

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT FLUVESTRE : RENFORCER L'OFFRE TOURISTIQUE SUR LES BERGES DE L'YONNE

Signé pour une période de 4 ans (2019-2023), le contrat de développement fluvestre de l'Yonne navigable doit permettre de faire de l'Yonne une destination touristique prisée en mettant à niveau l'accueil touristique et en captant d'avantage de touristes parisiens. Ce sont 72 kilomètres de voie d'eau et 39 communes, de Migennes à Montceau-Fault-sur-Yonne, qui sont concernés par ce contrat. Il s'articule autour de 4 axes et notamment le développement d'infrastructures et d'équipements, socle de l'offre fluvestre (haltes, véloroute V55...). Le coût du programme d'actions est estimé à 6,45 millions d'euros.

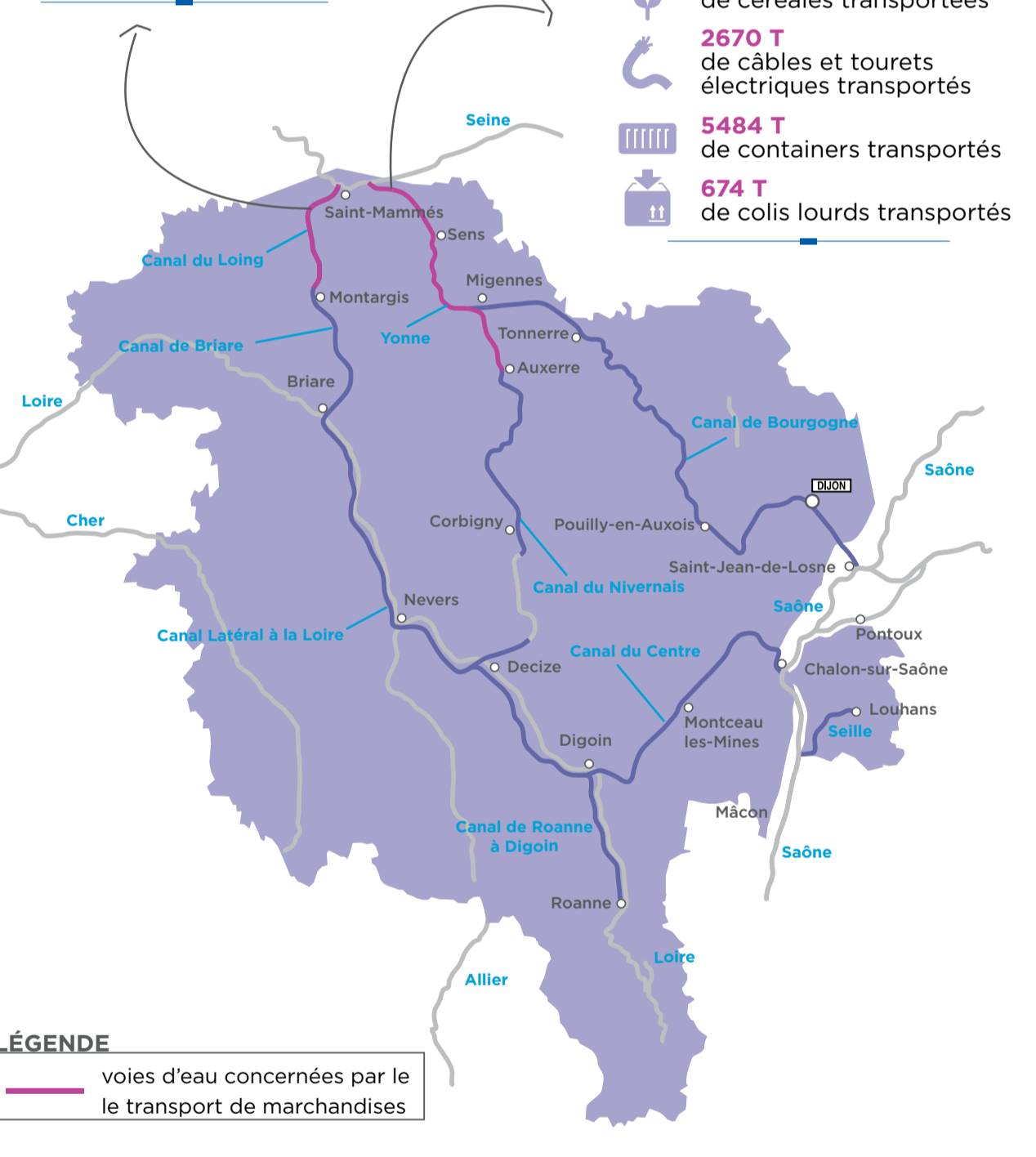


Signature le 6 février par la Région Bourgogne-Franche-Comté, VNF Centre-Bourgogne, le PETR du Nord-Yonne et le PETR du Grand Auxerrois

LE TRANSPORT FLUVIAL SUR LE RÉSEAU CENTRE-BOURGOGNE

En 2019, sur le canal du Loing :
50 000 T de céréales transportées

En 2019, sur l'Yonne :
494 184 T de matériaux de construction transportés
57 872 T de céréales transportées
2670 T de câbles et tourets électriques transportés
5484 T de containers transportés
674 T de colis lourds transportés



INAUGURATION DU PORT DE MONTCEAU-LES-MINES ET DE SES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Dans le cadre d'une opération de requalification urbaine et de développement touristique à l'échelle du canal de Centre, les travaux ont également permis d'améliorer les conditions d'accueil des plaisanciers et la gestion du port. Commencés en 2017, les travaux ont successivement permis la requalification du port, la rénovation de la capitainerie, la refaçon de l'esplanade et la création d'un bâtiment annexe à la capitainerie.



2 M€
coût des travaux investis, cofinancés par la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département, l'État, l'Union européenne et VNF.



UN ARBORETUM SUR LE CANAL DE BOURGOGNE

Sur les 242 kilomètres du canal de Bourgogne, un arboretum prend racine...

VALORISER LES ABORDS DU CANAL DE BOURGOGNE GRÂCE À UN ARBORETUM
Faire de l'arboretum du canal de Bourgogne, l'arboretum le plus long du monde... C'est le pari que s'est lancé VNF Centre-Bourgogne en plantant, sur les 242 kilomètres de long du canal de Bourgogne, un arbre remarquable (de par leur taille, leur rareté ou leur beauté) environ tous les 5 kilomètres. En 2018, 28 arbres remarquables ont été plantés le long du canal et 50 autres l'ont été entre 2019 et début 2020. Il faudra donc faire preuve de patience pour profiter pleinement de la vue : le résultat de ces plantations ne sera visible que d'ici quelques années. À terme, l'arboretum participera non seulement à la valorisation touristique du canal de Bourgogne, mais il marquera aussi les esprits de ceux venus se balader le long des berges. Les arbres colorés casseront la monotonie et rythmeront les parcours des cyclistes, des promeneurs et touristes. Des vergers conservatoires viennent également compléter ces plantations.

MAISONS ÉCLISIÈRES SUR LE CANAL DE BRIARE CHERCHENT PORTEURS DE PROJET

À l'instar du programme OPEN CANAL, une démarche de valorisation des maisons éclésières vacantes sur le canal de Briare est en cours. Sur les 50 maisons que compte le canal de Briare, 20 sont aujourd'hui vacantes.

En lançant cette démarche, VNF Centre-Bourgogne souhaite soutenir la mise en place de projets innovants le long du canal et faciliter la mise en relation entre VNF et les porteurs de projets, qu'ils soient publics ou privés.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET VNF

En 2017, ils ont signé une convention partenariale pour moderniser et développer le tourisme sur les voies navigables de Bourgogne-Franche-Comté. Le premier comité de pilotage de cette convention a eu lieu en avril 2019, l'occasion de faire le point sur les actions entreprises dans le cadre du programme d'investissement sur la voie d'eau qui comprend une dotation annuelle de 1 M€ de la Région et une enveloppe annuelle de 4 M€ de la part de VNF.



© Photo VNF

ÇA S'EST PASSÉ À DECIZE : LES CHAMPIONNATS EUROPÉENS DE CANOË CAYAK

En juillet 2019, Decize a accueilli les championnats européens de canoë kayak. Un beau coup de projecteur pour cette ville à l'embranchement des canaux du Nivernais et Latéral à la Loire. Les agents VNF ont été mobilisés, aux côtés des professionnels de la voie d'eau, pour assurer la bonne tenue de l'événement et la cohabitation des différents usages sur l'eau !

DE L'ORGE TRANSPORTÉE DE GRON JUSQU'AU... VIETNAM : UN ENORME POTENTIEL COMMERCIAL !

Une ligne hebdomadaire fluviale et maritime entre la France et le Vietnam a été inaugurée, en septembre 2019, sur son port de départ : Gron (dans le département de l'Yonne en Bourgogne-Franche-Comté). Cette liaison, opérée par Logi Yonne, la société en charge du développement de la plateforme portuaire de Gron, entre parfaitement dans la philosophie des accords de libre échange signé en juin 2019 entre l'Union européenne et le Vietnam. Elle présage un fort potentiel de développement commercial avec un pays dont le taux de croissance tourne autour de 7% du produit intérieur brut chaque année. A bord de ces conteneurs : de l'orge cultivée dans l'Yonne qui servira à la fabrication de bière au Vietnam. Les deux bateaux, qui transiteront par le Havre avant de prendre la mer jusqu'au port de Cai Mép à Ho Chi Minh, au Vietnam, partiront chaque jeudi de Gron.

750 kilomètres : c'est la distance fluviale qui sépare le port de Gron de celui du Havre
4,5 c'est la diminution de l'émission de CO2 sur ce trajet grâce à l'utilisation du transport fluvial
4,6 c'est la diminution de consommation de carburant sur ce trajet grâce à l'utilisation du transport fluvial

LE TRANSPORT FLUVIAL COMME ALTERNATIVE RESPONSABLE AU TRANSPORT ROUTIER

Le transport fluvial sur le réseau Centre-Bourgogne est concentré sur deux itinéraires : le canal du Loing et l'Yonne. En 2019, le transport de marchandises se maintient au même niveau qu'en 2018. Près de 2500 bateaux ont emprunté les voies d'eau du réseau à grand gabarit Centre-Bourgogne et ont transporté les 1,3 millions de tonnes de marchandises manutentionnées. Sur le canal du Loing, 50 000 tonnes de céréales ont été chargées sur 195 bateaux en 2019. Sur l'Yonne, les 3/4 des marchandises transportées en 2019 proviennent du secteur du BTP (près de 500 000 tonnes pour un total de 2004 bateaux chargés). Les céréales arrivent en 2e position : près de 58 000 tonnes pour un total de 214 bateaux en 2019. Les 31 autres bateaux qui ont emprunté l'Yonne ont transporté les 8830 tonnes de marchandises restant : colis lourds, containers, etc.



LES TRAVAUX DU BARRAGE DE CHAZILLY PERMETTRONT D'AUGMENTER SA CAPACITÉ DE STOCKAGE

Les travaux de Chazilly s'intègrent dans un schéma global de rénovation du système alimentaire du canal de Bourgogne, dont la première étape a été le confortement du barrage de Pont-et-Massène. Les conditions météorologiques des dernières années ont confirmé la nécessité de conforter et de moderniser les infrastructures et les ouvrages du réseau VNF afin d'optimiser la gestion hydraulique nécessaire au fonctionnement des canaux et des autres usages (irrigation par exemple). Les travaux sur le barrage de Chazilly, qui ont débuté en octobre 2019, consistent dans le confortement de la sûreté du barrage sur 4 thématiques : l'imperméabilisation du parement amont et drainage du parement aval, la garantie de l'évacuation des eaux en cas de crues extrêmes, la rénovation de l'équipement mécanique et l'amélioration des conditions de mesures. Les travaux, d'un montant estimé de 12 millions d'euros, devraient s'achever à l'été 2021.

12 M€
montant des travaux engagés sur le barrage
16
mètres : nouvelle hauteur de retenue normale



VNF MOBILISÉ AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNELLS POUR LA SAISON TOURISTIQUE 2019

La gestion hydraulique est au cœur des missions de VNF. Elle devient d'autant plus essentielle dans un contexte de changement climatique où la ressource en eau se fait moins disponible. En 2019 la sécheresse exceptionnelle, combinée à un déficit pluviométrique constaté dès l'automne 2018, a entraîné la fermeture partielle ou totale de canaux gérés par VNF Centre-Bourgogne. Tout au long de l'année, son action s'est concentrée sur une gestion économe de la ressource en eau : regroupement de bateaux aux écluses, limitation du mouillage, fermeture progressive du canal, etc. Ces mesures ont été prises en concertation avec les professionnels de la voie d'eau. L'expérience de l'été 2019 a mis en évidence la nécessité de renforcer plus encore la capacité de l'établissement à anticiper les événements climatiques. Au niveau national, des partenariats ont par exemple été signés avec Météo France et les agences de l'eau. Au niveau local, VNF Centre-Bourgogne a mené un « retour d'expérience sécheresse » en interne comme en externe. Des ateliers de travail participatif, proposés aux agents de terrain et au comité de direction de VNF Centre-Bourgogne, ainsi qu'aux professionnels de la voie d'eau en commission locale des usagers, ont permis de mener des réflexions sur la gestion hydraulique en 6 sous-thématiques : communication, usages de l'eau, barrages, prises d'eau et rivières, écluses et enfin environnement.

